

Délibérations du Conseil de la Communauté

SEANCE du 11 AVRIL 2024

Présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL

Secrétaire : Monsieur Jean-Pierre PUCHOIS

Date de convocation : 05 avril 2024.

Etaient Présents : Déborah Anne DELALIN, Patrick LEMAIRE, Didier WILLEMAËT, Alain BARTIER, Pascal DUTOIT, Valérie EL HAMINE, Frédéric LETURQUE, Jean-Pierre FERRI, Emmanuelle LAPOUILLE-FLAJOLET, Nathalie GHEERBRANT, Karine BOISSOU, Ziad KHODR, Marylène FATIEN, Thierry SPAS, Zohra OUAGUEF, Gauthier OSSELAND, Pascal LEFEBVRE, Evelyne BEAUMONT, Sylvie NOCLERCQ, Claude FERET, François-Xavier MUYLAERT, Nadine GIRAUDON, Antoine DETOURNE, Alban HEUSELE, Thierry DUCROUX, Bernard TOURNANT, Pierre ANSART, Sylvie LETUPPE, Michel DOLLET, Cédric DELMOTTE, Jean-Claude PLU, Jean-Paul FLOCHEL, Charline DUMOULIN, Françoise ROSSIGNOL, Michelle CAVE, Philippe QUANDALLE, Charline CAILLIEREZ, Didier LEDHE, Roger POTEZ, David TISON, Vincent THERY, Reynald ROCHE, Olivier MAURY, Claude LECORNET, Jean-Marie TRUFFIER, Sylvain ROY, Olivier DEGAUQUIER, Jean-Marc DEVISE, Jean-Pierre PUCHOIS, Jean-Claude LEVIS, Betty CONTART, Gabriel BERTEIN, Léon LEBAS, Arnold NORMAND, Nicolas DESFACHELLE, Laurence FACHAUX-CAVROS, Nicolas KUSMIEREK, Nathalie CARTIGNY, Dominique DELATTRE, Alain CAYET, Astrid SAVARY, Guy BRAS, Alain VAN GHELDER, Bernard MILLEVILLE, Didier MICHEL, Mickaël AUDEGOND, Eric DUFLOT, Philippe ROUSSEAU.

Excusés suppléés : Jean-Luc TILLARD suppléé par Régine DELPLACE, Michel MATHISSART suppléé par Didier BAYART.

Excusés ayant donné pouvoir : Jean-Pierre JULIEN donne pouvoir à François-Xavier MUYLAERT, Emilie BIGORNE donne pouvoir à Karine BOISSOU, Alexandre MALFAIT donne pouvoir à Emmanuelle LAPOUILLE-FLAJOLET, Aude VILETTE-TORILLEC donne pouvoir à Claude FERET, Stéphane PRINCE donne pouvoir à Sylvie NOCLERCQ, Alexandre PEROL donne pouvoir à Eric DUFLOT, Claire HODENT donne pouvoir à Nadine GIRAUDON, Laure NICOLLE donne pouvoir à Evelyne BEAUMONT, Coline MILLAN donne pouvoir à Antoine DETOURNE, Mélanie PAWLAK donne pouvoir à Didier LEDHE, Roger KARPINSKI donne pouvoir à Betty CONTART, Christelle FRUCHART donne pouvoir à Sylvie LETUPPE, Jean-Marie DISTINGUIN donne pouvoir à Charline DUMOULIN, Philippe VIARD donne pouvoir à Françoise ROSSIGNOL, Carole ROUX donne pouvoir à Alain VAN GHELDER.

Excusés : Tanguy VAAST, Nicolas VASSEUR.

Monsieur Frédéric LETURQUE se retire lors du vote des Comptes Administratifs de l'exercice 2023.

**Exercice Budgétaire 2023
Approbation des Comptes Administratifs**

Monsieur Alain CAYET donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Madame Françoise ROSSIGNOL, vice-présidente, soumet à l'approbation du Conseil de la Communauté Urbaine d'Arras les comptes administratifs de l'exercice 2023.

Le compte administratif 2023 de chaque budget reprend l'ensemble des opérations du budget prévisionnel de l'exercice, son résultat reflète la gestion des finances du budget (principal et annexes) pour l'exercice 2023.

BUDGET PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	94 656 907,59	120 559 937,54	215 216 845,13
Réalisations de l'exercice	54 954 659,25	88 214 513,52	143 169 172,77
Restes engagés	13 212 627,54		13 212 627,54
RECETTES			
Prévisions budgétaires	94 656 907,59	120 559 937,54	215 216 845,13
Réalisations de l'exercice	54 956 409,21	108 283 823,24	163 240 232,45
Restes engagés	1 976 907,38		1 976 907,38
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	1 749,96	20 069 309,72	20 071 059,58
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent		24 494 090,52	10 735 931,82
Déficit	-13 758 158,70		
RESULTATS 2023			
Excédent		44 563 400,24	30 806 991,50
Déficit	-13 756 408,74		
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-11 235 720,16		-11 235 720,16
RESULTATS CUMULES			
Excédent		44 563 400,24	19 571 271,34
Déficit	-24 992 128,90		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de – 13 756 408,74€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 44 563 400,24€ seront repris au budget primitif 2024 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour – 13 756 408,74€, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 24 992 128,90€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 19 571 271,34€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET ASSAINISSEMENT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	10 091 015,99	8 278 195,49	18 369 211,48
Réalisations de l'exercice	5 490 789,81	3 055 953,14	8 546 742,95
Restes engagés	311 595,78		311 595,78
RECETTES			
Prévisions budgétaires	10 091 015,99	8 278 195,49	18 369 211,48
Réalisations de l'exercice	4 968 136,90	5 648 377,51	10 616 514,41
Restes engagés	65 379,92		65 379,92
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent		2 592 424,37	2 069 771,46
Déficit	-522 652,91		
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent		2 805 590,49	1 283 573,44
Déficit	-1 522 017,05		
RESULTATS 2023			
Excédent		5 398 014,86	3 353 344,90
Déficit	-2 044 669,96		

Accusé de réception en préfecture
 062-200033579-20240411-DC110424-6-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2024
 Date de réception préfecture : 16/04/2024

SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-246 215,86		-246 215,86
RESULTATS CUMULES			
Excédent		5 398 014,86	3 107 129,04
Déficit	-2 290 885,82		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de - 2 044 669,96€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 5 398 014,86€ seront repris au budget primitif 2024 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour - 2 044 669,96€, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 2 290 885,82€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 3 107 129,04€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET EAU

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	4 277 791,57	2 437 649,24	6 715 440,81
Réalisations de l'exercice	1 497 690,44	1 038 956,33	2 536 646,77
Restes engagés	175 893,34		175 893,34
RECETTES			
Prévisions budgétaires	4 277 791,57	2 437 649,24	6 715 440,81
Réalisations de l'exercice	1 189 232,31	1 646 720,68	2 835 952,99
Restes engagés			0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent		607 764,35	299 306,22
Déficit	-308 458,13		
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent		835 694,24	560 931,23
Déficit	-274 763,01		
RESULTATS 2023			
Excédent		1 443 458,59	860 237,45
Déficit	-583 221,14		
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-175 893,34		-175 893,34
RESULTATS CUMULES			
Excédent		1 443 458,59	684 344,11
Déficit	-759 114,48		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de - 583 221,14€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 1 443 458,59€ seront repris au budget primitif 2024 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour - 583 221,14€, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 759 114,48€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 684 344,11€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET BATIMENT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	1 576 003,19	1 585 631,42	3 161 634,61
Réalisations de l'exercice	398 982,60	711 632,56	1 110 615,16
Restes engagés	42 617,79		42 617,79
RECETTES			
Prévisions budgétaires	1 576 003,19	1 585 631,42	3 161 634,61
Réalisations de l'exercice	439 406,32	1 119 148,15	1 558 554,47
Restes engagés			0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	40 423,72	407 515,59	447 939,31
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent	266 601,72	505 957,04	772 558,76
Déficit			
RESULTATS 2023			
Excédent	307 025,44	913 472,63	1 220 498,07
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-42 617,79		-42 617,79
RESULTATS CUMULES			
Excédent	264 407,65	913 472,63	1 177 880,28
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 307 025,44€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 913 472,63€ seront repris au budget primitif 2024 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 307 025,44€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 913 472,63€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET ZAC

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	40 119 899,53	45 724 044,79	85 843 944,32
Réalisations de l'exercice	22 813 049,58	28 054 543,66	50 867 593,24
Restes engagés		1 728 601,33	1 728 601,33
RECETTES			
Prévisions budgétaires	40 119 899,53	45 724 044,79	85 843 944,32
Réalisations de l'exercice	24 104 663,38	27 808 923,30	51 913 586,68
Restes engagés		1 563 005,28	1 563 005,28
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	1 291 613,80		1 045 993,44
Déficit		-245 620,36	
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent		8 988 636,94	
Déficit	-9 869 037,09		-880 400,15
RESULTATS 2023			
Excédent		8 743 016,58	
Déficit	-8 577 423,29		165 593,29

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20240411-DC110424-6-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit		-165 596,05	-165 596,05
RESULTATS CUMULES			
Excédent		8 577 420,53	
Déficit	-8 577 423,29		- 2,76

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de - 8 577 423,29€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 8 743 016,58€ seront repris au budget primitif 2024 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour - 8 577 423,29€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 8 743 016,58€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET EMPRISES MILITAIRES

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	1 957 260,09	969 200,00	2 926 460,09
Réalisations de l'exercice	1 358 442,36	887 816,36	2 246 258,72
Restes engagés	146 482,07		146 482,07
RECETTES			
Prévisions budgétaires	1 957 260,09	969 200,00	2926 460,09
Réalisations de l'exercice	1 848 678,21	887 816,36	2 736 494,57
Restes engagés			0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	490 235,85		490 235,85
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent			
Déficit	-325 503,90		-325 503,90
RESULTATS 2023			
Excédent	164 731,95		164 731,95
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-146 482,07		-146 482,07
RESULTATS CUMULES			
Excédent	18 249,88		18 249,88
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 164 731,95€ sera repris au budget primitif 2024 et affectés au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 164 731,95€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET CENTRE BALNEO LUDIQUÉ

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	1 717 575,01	1 233 005,00	2 950 580,01
Réalisations de l'exercice	1 016 078,41	838 355,75	1 854 434,16
Restes engagés	465 856,74		465 856,74

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20240411-DC110424-6-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

RECETTES			
Prévisions budgétaires	1 717 575,01	1 233 005,00	2 950 580,01
Réalisations de l'exercice	987 046,87	1 232 443,91	2 219 490,78
Restes engagés	105 000,00		105 000,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent		394 088,16	365 056,62
Déficit	-29 031,54		
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent	144 472,17		144 472,17
Déficit			
RESULTATS 2023			
Excédent	115 440,63	394 088,16	509 528,79
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-360 856,74		-360 856,74
RESULTATS CUMULES			
Excédent		394 088,16	148 672,05
Déficit	-245 416,11		

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 115 440,63€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 394 088,16€ seront repris au budget primitif 2024 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 115 440,63€, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 245 416,11€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 148 672,05€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET ORDURES MENAGERES

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires		17 300 000,00	17 300 000,00
Réalisations de l'exercice		17 300 000,00	17 300 000,00
Restes engagés			
RECETTES			
Prévisions budgétaires		17 300 000,00	17 300 000,00
Réalisations de l'exercice		17 346 098,00	17 346 098,00
Restes engagés			
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent		46 098,00	46 098,00
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS 2023			
Excédent		46 098,00	46 098,00
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent		46 098,00	46 098,00
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section de fonctionnement de + 46 098,00€ sera repris au budget primitif 2024 et affecté au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 46 098,00€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET AIRE DE CAMPINGS CARS

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	111 828,30	54 600,00	166 428,30
Réalisations de l'exercice	59 550,92	48 125,00	107 675,92
Restes engagés	13 413,89		13 413,89
RECETTES			
Prévisions budgétaires	111 828,00	54 600,00	166 428,00
Réalisations de l'exercice	67 263,05	49 965,00	117 228,05
Restes engagés	13 413,89		13 413,89
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	7 712,13	1 840,00	9 552,13
Déficit			
RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent	28 619,13	2 760,00	31 379,13
Déficit			
RESULTATS 2023			
Excédent	36 331,26	4 600,00	40 931,26
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit			
RESULTATS CUMULES			
Excédent	36 331,26	4 600,00	40 931,26
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 36 331,26€ ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 4 600,00€ seront repris au budget primitif 2024 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 36 331,26€ et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 4 600,00€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

BUDGET TRANSPORT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	6 229 818,40	19 847 271,06	26 077 089,46
Réalisations de l'exercice	5 392 685,95	19 695 516,49	25 088 202,44
Restes engagés	531 508,12		531 508,12
RECETTES			
Prévisions budgétaires	6 229 818,40	19 847 271,06	26 077 089,46
Réalisations de l'exercice	5 974 774,55	19 695 516,49	25 670 291,04
Restes engagés			0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	582 088,60		582 088,60
Déficit			

Accusé de réception en préfecture 062-200033579-20240411-DC110424-6-DE Date de télétransmission : 16/04/2024 Date de réception préfecture : 16/04/2024

RESULTATS REPORTES 2022			
Excédent			
Déficit	-13 568,42		-13 568,42
RESULTATS 2023			
Excédent	568 520,18		568 520,18
Déficit			
SOLDE DES RESTES A REALISER			
Excédent			
Déficit	-531 508,12		-531 508,12
RESULTATS CUMULES			
Excédent	37 012,06		37 012,06
Déficit			

AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 568 520,18€ sera repris au budget primitif 2024 et affecté au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 568 520,18€.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

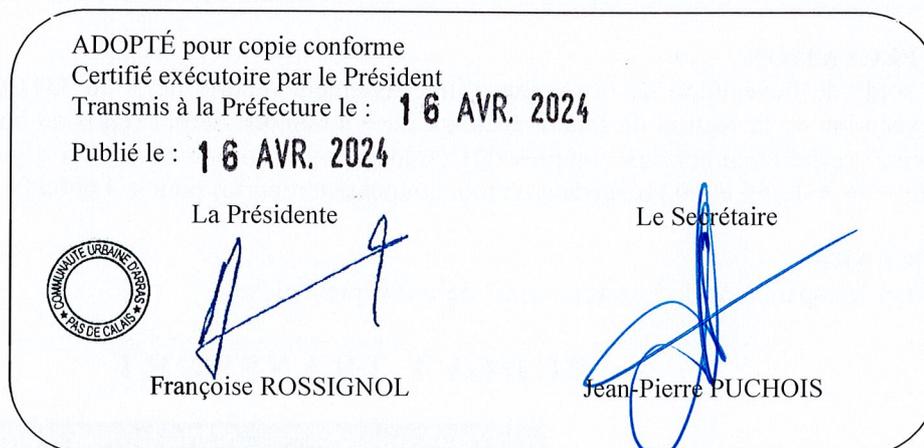
ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE

Les comptes administratifs de l'exercice 2023.

Adopté à la majorité (Votes contre d'Alban HEUSELE et Thierry DUCROUX).



"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté Urbaine d'Arras, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal".

Accusé de réception en préfecture
062-200033579-20240411-DC110424-6-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024